

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003124 / 66509220
PharmaFocus AG, 1680 Romont FR
Secteurs Exploitation et Logistique: préparation des commandes et manutention de la marchandise
Besoin particulier de consommation
8 H, 2 F
01.12.2014–30.11.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-003106 / 641147
Minerg-Appelsa Services SA, 2000 Neuchâtel
techniciens de maintenance pour le département Plant Services Production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002988 / 51971147
Usines industrielles du roulement Bulle S.A., 1630 Bulle
Ateliers de production des roulements à billes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 10 F
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-000615 / 50392770
Firmenich SA, 1283 La Plaine
Atelier de production, surveillance et maintenance des lignes de fabrication
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
25 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003110 / 51217243
Aptasic SA, 2017 Boudry
Production / ingénierie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-003030 / 62216131
Manufacture des Montres Rolex S.A., 2504 Biel/Bienne
Dpt Gestion Parc / système d'information: intervention de dépannage lors de problème technique sur les équipements du «parc informatique»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)
- 14-003107 / 641147
Minerg-Appelsa Services SA, 2000 Neuchâtel
techniciens de maintenance pour le département Plant services production:
intervention lors des problèmes techniques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-003024 / 69109880
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
Q23-laminage à chaud / Q30 laminage à froid / ACI trait. thermique / Fonderie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H
21.12.2014–11.01.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-003083 / 51981370
Thecla Pun.ch Umform AG, 2882 St-Ursanne
Frappe 1, Frappe 3, Maintenance, Assurance qualité
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
80 H
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-003028 / 86283265
Nivarox-FAR S.A., 2926 Boncourt
Production / secteurs pignons, réglage et module d'échappement: centre d'usinage / taillage et ligne assemblage automatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
73 H, 116 F
01.01.2015–31.10.2016 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

25 novembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail